

Modernisation de l'édifice Daniel J. MacDonald

Objet

L'analyse réalisée par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a permis de déterminer que l'édifice Daniel J. MacDonald (DJM) nécessitait des travaux de rénovation de plusieurs millions de dollars pour répondre aux besoins opérationnels et contrer le vieillissement des systèmes.

Contexte

L'édifice DJM est situé à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) et abrite l'administration centrale d'Anciens Combattants Canada (ACC) depuis son ouverture en 1984.

SPAC est responsable de la majorité des coûts du projet.

Principales mises à jour

- Les travaux de construction ont commencé en juillet 2023 et devraient prendre fin en 2026.
- Les employés d'ACC ne travailleront pas dans l'édifice pendant les travaux. Comme les bureaux seront vides, le projet de construction ne perturbera pas les opérations et ne posera aucun risque pour la santé et la sécurité du personnel.
- Des locaux dans nos autres immeubles ont été convertis afin d'offrir le plus de souplesse possible à nos employés et d'optimiser l'utilisation de nos installations.
 - Pendant les travaux de rénovation, ACC occupera des locaux dans neuf installations, y compris de nouvelles installations temporaires qui ont été acquises pour les employés d'ACC. Le Ministère pourra ainsi continuer d'assurer une forte présence sur place à Charlottetown pendant les travaux.
- La prestation des programmes et des services destinés aux vétérans et à leurs familles se poursuivra comme d'habitude pendant toute la durée des travaux.
- Contrat
 - Le 28 avril 2023, SPAC a attribué un contrat de 93,1 millions de dollars à Pomerleau Inc. pour la prestation de services de construction liés à la modernisation de l'édifice DJM à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard).
 - Ce contrat avait été précédemment attribué à Elli Don Corporation le 17 février 2023 à la suite d'un processus d'approvisionnement concurrentiel, mais il a été résilié après que SPAC a établi qu'il avait inconsciemment commis une erreur lors du processus d'approvisionnement. Cette erreur a fait en sorte que la soumission de Pomerleau Inc. a été considérée à tort comme non conforme.

- La soumission de Pomerleau Inc. répondait à toutes les exigences du processus d'approvisionnement et présentait la note combinée la plus élevée pour le plan de participation des Autochtones et le prix, comme il était exigé dans la demande de soumissions.
- SPAC et Pomerleau Inc. ont entamé les travaux de construction en juillet 2023. Ces travaux devraient prendre fin en 2026.
- SPAC a lancé un examen interne afin de cerner les améliorations qui pourraient être apportées à ses politiques et à ses procédures afin d'éviter qu'une situation similaire ne se reproduise.
- EllisDon Corporation a déposé une plainte au Tribunal canadien du commerce extérieur concernant l'attribution du contrat, et le Tribunal a statué en faveur de l'entreprise. Les conséquences de cette décision sont toujours à l'étude, mais nous ne croyons pas qu'elle aura une incidence sur le projet de construction.